



Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

www.ville-claix.fr

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le premier avril deux mille vingt-six

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. REVIL Christophe, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mars 2026

OBJET : Désignation d'un correspondant défense

PRESENTS : M. Christophe REVIL - Maire, Adjoints : Mme MN. STRECKER, M. P. ROUSSET, Mme B. BERTHON, M. Y. PASDRMADJIAN, Mme S. ALPHONSE, M. JL. BOUCHAUD, Mme S. IMBERT, M. R. DA SILVA, Conseillers municipaux : M. P. SAPPEY, Mme C. RANGOD, Mme M. BRUN, M. M. CAUDRILLIER, Mme M. TROUILLEAU, M. F. GIRARD, Mme V. VERMAST, M. R. KELLER, Mme A. CHIANTIA, M. O. LY, Mme D. MARCHAIS, M. S. MOREL, Mme F. FINET, M. M. PICARD BELLAY, Mme B. CAHU, M. A. FARELLY, M. SCHIESS, Mme I. COMTE-DELPLACE, M. R. OLIVIERI, Mme D. PIN.

POUVOIRS :

ABSENTS :

Mme Sylvie ALPHONSE a été élue secrétaire.

Délibération N° : 26/2026

Nomenclature : 5.3.5

Domaine : Direction Générale des Services

Le rapporteur : Monsieur Christophe REVIL

Le Rapporteur EXPOSE

VU l'article le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-21,

VU la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune,

VU l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009 relative au correspondant défense,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal accepte de voter à main levée.

CONSIDERANT que le correspondant Défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans sa commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations armées-nation.

Il relaie les informations relatives aux questions de défense auprès du Conseil Municipal et des habitants de sa commune en les orientant, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

Le Rapporteur PROPOSE de désigner dans cette fonction Monsieur Marc CAUDRILLIER.

*Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Rapporteur
et après en avoir délibéré à la majorité,*

DESIGNE en tant que correspondant défense Monsieur Marc CAUDRILLIER.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame la Préfète de l'Isère.

Modalités de vote : Majorité

25 voix POUR

04 ABSTENTIONS (M. SCHIESS, Mme I. COMTE-DELPLACE, M. R. OLIVIERI, Mme D. PIN)

La secrétaire de séance
Sylvie ALPHONSE



Le Maire
Christophe REVIL



Date d'affichage: 7/04/2026

Date de retrait: 7/06/2026